

femmes didi

MAI 1979
ICEA



femmes
et pouvoirs

ÉQUIPE DE REDACTION
 rédactrice en chef
 Lise G. Ledue
 rédactrices
Eliane Pelletier
 Louise P.-Pilon
 Thérèse Nadeau
 secrétaire-coordonnatrice
 Yvonne C.-Gauthier

COLLABORATEURS
 Solange Gervais
 Lise Houle
 Christiana Gagné
 comité des arts ménagers
 office de protection
 du consommateur
 Yvette Beaudry

illustrations
 Franeyne Lessard

photos
 Michel Lussier

PAGE COUVERTURE
 Des femmes engagées dans le
 domaine public

RESPONSABLE DU TIRAGE
 laertel T.-Lafrance

Abonnement
 1 an (10 numéros) \$5.00

Dépôt légal
 Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0705-3851

Courrier de deuxième classe
 Enregistrement no 2771

Imprimé aux ateliers de
 l'Imprimerie de la Rive Sud Ltée

publication de
 L'Association Féminine d'Éducation
 et d'Action Sociale
 180 est, Dorchester, Suite 200
 Montréal, Québec
 H2X 1N6
 Tél.: 866-1813



Sommaire

Editorial / Françoise Lehouiller-Roy	3
Billet / Eliane Pelletier	4
Femme / Christiane Bérubé-Gagné	4
Bouquin / Thérèse Bastrash	5
Babillard / Simone Beaubien	5
Les manchettes / Louise Picard-Pilon	6
Consommation / Office de Protection du Consommateur	15
En vrac / Louise Picard-Pilon	16
Question / Solange Gervais	17
La grille / Yvette Beaudry	18
Aller-retour / Yvonne Carlos-Gauthier, Louise Picard-Pilon	18

à l'assaut du pouvoir

Lise Houle _____ 7

les coulisses du pouvoir

Pauline Amesse _____ 9

artisane et commissaire d'école

Louise Picard-Pilon _____ 12

méli-mélo métrique

Thérèse Nadeau _____ 13

la vie en vert

Marie-Claire Lesage _____ 15

N.D.L.R. : Les articles publiés ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de l'Aféas.

LIS DES RÉGIONS

Depuis plusieurs années, le congrès provincial se heurte à un problème important : le nombre de résolutions est si grand qu'il est pratiquement impossible de toutes les étudier et en disposer. Les résolutions placées au début de chacun des cahiers thématiques sont ainsi privilégiées car elles sont étudiées automatiquement tandis que les dernières sont remises faute de temps.

Le comité d'action sociale, conscient de cette technicalité, s'est efforcé de mettre en début de ca-

hier les résolutions les plus importantes. Cette solution n'était pas satisfaisante puisque chaque cahier recevait la même attention, indifféremment de son contenu.

Cette année, on a donc demandé que les régions choisissent elles-mêmes parmi leurs résolutions, celles qu'elles jugent les plus importantes et qui seront étudiées en priorité à notre congrès provincial. On pense qu'au moins ces trois résolutions de chacune des régions seront toutes étudiées au congrès provincial; les autres le seront aussi s'il reste du temps.

SOLUTION No 15

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	T	E	R	E	O	T	T	P	E	S	
2	E	R			U	R		A	A		I	N
3	X	E	R	E	S		O	C	T	I	D	I
4	I	M	A	N		E	C	H	I	N	E	
5	S	A	P	E	U	R		T	O	U	R	S
6	M		I		L	E	V		T	U	E	
7	E	N	N	E	M	I		F	U	I	R	
8	S	I			A	N	T	E		L	G	E
9		G	O		I	T	E		S	E	I	N
10		A	P	P	R	E	T	E	E		E	J
11	V	U	E		E	R	U	D	I	T		E
12	A	D		Z		A	S		D	O	D	U

en voulez-vous des résolutions?

Par : Françoise Lehouiller-Roy



A quoi peuvent bien servir autant de résolutions après les assemblées générales ? A faire changer une loi ? A faire connaître la position de l'Aféas face à tel sujet d'actualité ? A promouvoir une cause ? Quelques-unes, oui. . . Trop souvent hélas, elles servent à garnir les tablettes des Ministères.

Depuis l'avènement des résolutions dans l'Aféas, on constate qu'une bonne partie des demandes qui figurent dans les mémoires ont été oubliées après les assemblées générales. C'est peut-être en constatant leur faiblesse qu'on les a reléguées aux oubliettes. Ou bien, on les a trouvées irréalisables; ou bien, elles étaient trop nombreuses. . . Peu importe, il est temps de prendre conscience de la réalité au sujet du grand nombre de résolutions passionnantes mais parfois peu réalistes qu'on propose aux déléguées chaque année.

On s'éparpille

Depuis la belle époque où on a appris à rédiger des résolutions élégantes, Dieu sait si les femmes ont pris goût à bâtir des argumentations. Du jour au lendemain, de nombreuses résolutions apparaissent, venant des quatre coins de la province. Peu importe si la demande en vaut la peine, peu importe si la situation a été analysée en profondeur, peu importe si la solution proposée améliore quelque chose ou si elle change tout bonnement le "bobo" de place, on décide de fabriquer des résolutions. . . Ça prend du matériel pour les congrès. . .

Les membres de l'Aféas deviennent tantôt les avocats, tantôt les juges de beaucoup de monde : hanbicapés, travailleurs forestiers, enseignants, chômeurs, agriculteurs, etc. . . On s'inquiète de tout : du gaspillage de l'énergie, de la pollution sous toutes ses formes, du transport, de la censure; on propose des tas de solutions : des plus logiques aux plus farfelues. Résultat : on s'éparpille. . . On en vient presque à oublier de défendre ses propres intérêts.

Bien sûr, les femmes de l'Aféas sont conscientes de leur condition sociale et économique. C'est pourquoi on demande d'augmenter les allocations familiales, la participation au R.R.Q. . . Mais, ces quelques timides recommandations se retrouvent noyées dans un flot de demandes. Comment faire ressortir les vraies priorités ? Les femmes ont été habituées à s'oublier

pour les autres : pas étonnant qu'elles s'oublient encore.

Devant une telle quantité de résolutions à voter, comment entreprendre toutes les recherches nécessaires pour dénoncer telle situation ? Comment analyser toutes les facettes des solutions proposées ?

On se contredit

En lisant les cahiers de résolutions et même les mémoires, on risque de flotter dans la contradiction. En effet, on demande des tas de choses qui vont coûter une grosse fortune aux payeurs de taxe et, naïvement, tout à côté, on crie notre désespoir devant l'augmentation des impôts : "que la fiscalité soit plus juste !". Que le gouvernement établisse des exemptions pour le pauvre contribuable ! Des exemptions ! . . . Des exemptions ! . . . et dernièrement, des crédits d'impôt ! C'est très bien mais, soyons logiques et cessons de demander. Plus on demande, plus ça coûte cher et plus il faut payer.

On sait être réaliste

Peut-être cette cacicature vous semble-t-elle un peu exagérée ? A vous d'en juger. . . Nous savons que l'Aféas a présenté des recommandations très pertinentes aux Ministères, des recommandations réalistes et défendables. Plusieurs sont déjà réalité, d'autres sont en voie de se réaliser. Et l'Aféas est fière d'avoir participé à ces améliorations dans notre société québécoise. Mais, demander n'importe quoi à n'importe quel prix n'est pas toujours une bonne façon de faire avancer les choses.

Il devient nécessaire de réfléchir à notre attitude face aux résolutions. Il faudrait être plus réaliste et réduire nos champs d'action à ceux qui sont proposés dans les sujets d'étude ou ceux qui marquent l'actualité dans les domaines qui intéressent l'Aféas.

Etre réaliste, c'est être consciente qu'on ne peut pas tout obtenir du gouvernement. Quand la situation nous prend vraiment aux tripes, il faut entreprendre soi-même des démarches pour la changer. L'intervention au plan local demeure toujours la plus engageante mais elle est efficace.

A propos des résolutions : pourquoi ne pas en prendre plus souvent plutôt que d'en présenter tout le temps ?

les leçons d'ernest

Par : Eliane Pelletier

Les mariages, les anniversaires, les noces d'or, les enterrements ont une bonne chose en commun; ce sont des événements qui nous permettent de rencontrer la parenté et de renouer avec la famille.

Et c'est justement aux noces d'or de l'oncle Léon et de la tante Berthe que j'ai retrouvé le cousin Ernest que je n'avais pas vu depuis un bon moment.

Ernest est un personnage. Bel homme, le geste éloquent, il est ce qu'il est convenu d'appeler un "grand parleur". Il a son opinion sur tout, il porte un jugement sur chaque événement. Et ses cibles privilégiées sont les gens qui ont une charge publique, dans quelque domaine que ce soit.

Pas content de parler, il a, en plus, la plume facile et se spécialise dans les lettres ouvertes aux journaux où il fustige ses victimes et informe la population de ses partis pris. La dernière lettre en date s'adressait au conseil municipal. Ernest y somrait les conseillers de voir à entretenir "leurs" rues avec plus de soin, de promptitude, de célérité, il en avait assez, disait-il de se déplacer comme s'il était atteint d'arthrite. A le lire, on aurait cru qu'il fallait qu'une armée d'employés soient constamment en chasse du moindre brin de neige qui tomberait sur la ville. Mais, le cher homme oubliait la lettre furibonde, signée de sa main, adressée aux mêmes conseillers, au moment de l'adoption du budget municipal alors que l'évaluation montait de quelques cents.

A l'entendre, les services gouvernementaux ne sont jamais suffisants, bien administrés ou adéquats. Il réclame constamment : police, bien être, routes, assurances, justice, santé, éducation... Mais invariablement, le mois d'avril nous amène une lettre virulente. Ernest ne peut jamais payer ses impôts sans hurler.

Ernest est un champion de la participation, de la démocratie. Quand on lui dit "Ernest, tu es un bon homme, présente-toi à la Fabrique, à la municipalité, à la caisse, à la commission scolaire...", il décline l'invitation, il se dérobe sous prétexte qu'il est beaucoup trop occupé, qu'il n'a pas le temps. Le cousin Ernest est champion de la participation mais il laisse aux autres le risque des responsabilités et se réserve le privilège moins compromettant de râler, de chialer.

C'est beau la participation !



l'hub le e

et sexisme

Par : Chrsiiane Bérubé-Gagné

En décembre 78, le YWCA faisait connaître au grand public le rapport de son comité "Publicité et sexisme". Ce rapport se veut une amorce à un dialogue fructueux entre le consommateur et les publicitaires.

La publicité utilise plusieurs images de la femme : notons la femmes-objet de réduction, la femme-objet de décor et la femme-objet toute publicité. On y exploite aussi les stéréotypes des rôles sociaux traditionnels.

- à la télévision : sur 285 messages analysés, 25% environ ont été considérés comme sexistes.
- dans les revues : sur 766 messages publicitaires, 15.1% peuvent être classés comme sexistes.

"On note que les revues exploitent plus l'image de la femme-objet que ne le fait la télévision où on favorise les stéréotypes sexistes".

Dans ce rapport on pose aussi quelques questions intéressantes : — **a qui s'adressent les régimes amaigrissants ? — pourquoi la femme de plus de 35 ans est-elle absente de nos écrans ou de nos revues ? — La femme ne peut-elle pas être jolie et attrayante passé cet âge ? — La publicité, pour être efficace, doit-elle se limiter à ces images de la femme-objet et aux stéréotypes sexistes ?** Telle n'est pas la conclusion du Bureau consultatif de la publicité du Canada qui dit qu'une étude-pilote démontre que les messages "libérés" peuvent être efficaces. Lorsqu'ils sont conçus avec intelligence et bon goût, ils tendent généralement à être supérieurs aux messages traditionnels".

On note aussi que la publicité demande à la femme d'être une super-séductrice, ce qui la réduit à l'état d'objet désirable. Cette attitude va à rencontre d'une relation d'égalité entre les sexes.

Le comité estime que la publicité devrait :

- montrer une variété de types physiques en présentant notamment des femmes de plusieurs groupes d'âge.
- montrer l'homme et la femme dans une relation d'égalité, notamment dans les rôles sociaux et les activités.
- » montrer l'homme et la femme dans une relation d'égalité, notamment sur le plan psychologique.
- » montrer le garçon et la fille intéressés par tout genre de jouets.

Le comité incite les publicitaires à modifier leurs créations et encourage le public à lui faire part de ses opinions sur le sujet.

N.B. : Voir comment se procurer ce rapport en page 13.

la femme avenir

Par : Thérèse Basfrash

"Homme et femme, il le créa". (Genèse, 1, 27)

Cette simple phrase peut résumer le livre. Tous les mots ensemble parlent moins que ces mots uniques.

"Il existe deux récits de la création. Dans la tradition sacerdotale (celle qu'on connaît moins), "Dieu créa l'homme à son image, homme et femme il le créa". Comment douter de leur parfaite égalité. L'homme ne peut se prévaloir d'aucune antériorité, d'aucune préférence divine. Dieu n'avait pas séparé les rôles. Dieu les destine à la même aventure. Ils sont pétris tous deux de la même argile". (F. Quéré).

Pourquoi ce récit de la création nous est-il moins connu ? Depuis 2000 ans au moins, les hommes fabulent sur la femme et parlent d'elle à travers leur masculinité; il est grand temps que les femmes prennent la parole car qui, mieux que nous, peut dire qui nous sommes ? Ce que nous voulons ? Voilà peut-être ce qui fait aujourd'hui le succès de la littérature féministe. Dans ces livres écrits par des femmes, nous apprenons à nous connaître, à nous estimer et à devenir solidaires.

France Quéré nous parle du mariage, des travaux féminins, du bénévolat, de la femme au foyer, des enfants, de la sensibilisation du père à la vie concrète du foyer et à l'enfance qui sera peut-être l'une des plus heureuses découvertes de notre temps. Elle nous dit que notre bonheur est à chercher partout, qu'il faut rendre à la vie et à l'amour le pas sur la conquête et la destruction, car lorsqu'on prêche l'émancipation des femmes, il faut bien voir que c'est une façon d'accepter la société telle qu'elle est, c'est-à-dire, dominée par des valeurs dures.

Il faut faire plus. Au moins veut-on avoir l'espérance que les femmes ne rendront pas plus violente une société qui repose continuellement sur la violence. Nous avons manqué ce grand dialogue avec la femme comme avec la foi et c'est dans ce sens que France Quéré nous dit que "la femme est avenir".

Un livre plein d'optimisme et d'espérance (deux vertus qui font cruellement défaut dans notre civilisation avancée qui semble incapable de nous apporter le bonheur), à lire à l'aube de cette année dédiée à l'enfant. On en a réservé une à la femme, il était normal qu'on en réserve une à l'enfant : "On plaint les femmes d'avoir à s'occuper des enfants. Si l'enfant était respecté, on ne les plaindrait pas". (F. Quéré).

France Quéré, "La femme avenir" Edition du Seuil, 1976, 157 pages.

C'est avec scepticisme et un brin de curiosité, je l'avoue que je suis allée à ma première réunion d'Aféas. Un groupe de femmes me faisait peur. Je craignais surtout le blabla inutile. C'était l'année de la femme, je me devais de faire un effort.

J'ai vite constaté que ces femmes de l'Aféas acceptaient d'emblée tout ce qui pouvait "améliorer". Elles ne ménageaient aucun effort pour mener à bonnes fins tout ce qu'elles entreprenaient. Simples, réalistes, dévouées, engagées, elles m'ont émerveillée et je me suis vite inscrite à leur école car j'avais beaucoup à apprendre.

Responsable du bloc éducation; j'étais dans le bain ! J'y ai goûté et j'y goûte encore, car depuis les engagements n'ont pas cessé, toujours parce que je fais partie de l'Aféas St-Pierre.

Ma première expérience fut ma nomination au conseil d'administration du CSS par le lieutenant gouverneur. Je me revois assise à la grande table; le directeur général, un travailleur social, un avocat, un représentant de l'université, etc... J'aurais couru mon mille et le cœur m'aurait battu moins fort. J'aurais jamais pensé qu'après deux, trois réunions où j'ai appris le rouage, le langage, je me sentrais beaucoup plus à l'aise. Par la suite j'ai fait une courte représentation du CSS au CRSSS.

Le conseil de ville de Drummondville constate que 70% des locataires des loyers à prix modiques sont des femmes et que le conseil d'administration de l'Office Municipal d'habitation (OMH) est composé uniquement d'hommes. Il décide donc de venir chercher une femme à l'Aféas. Les circonstances font que c'est moi. C'est une toute autre expérience; les réparations de toitures, les soumissions de peinture, les tapis qui plissent, etc... Au dernier congrès provincial des OMH en avril 1978, on m'a demandé d'animer un atelier. Malgré mon éternelle crainte, je dis toujours oui et ça va toujours bien.

J'ai vite senti le besoin de me renseigner sur les lois, les projets de loi; je me suis donc engagée au sein d'un exécutif d'un parti de mon comté. Quel bateau !... J'y passerais tout mon temps tellement il y a de choses à comprendre, à entreprendre. Pour moi, il n'y a rien pour arriver à cette expérience. La politique, ça touche à tout et c'est là qu'il faut s'impliquer. L'Aféas St-Pierre a coutume de présenter chaque année une femme comme marguiller. Ce fut mon tour l'an dernier. Suite à la loi 24, loi sur la protection de la jeunesse, on vient de me nommer R.M.J. (représentant du ministre de la justice).

Somme toute; ces engagements, ces expériences m'apprennent beaucoup. Je dois m'habituer à penser vite et aussi bien que possible, juger d'une situation, dire mes idées, les défendre même, laisser place aux autres, faire équipe. Je me sens plus audacieuse, plus prête à jouer du coude pour faire valoir mes points de vue de "citoyenne à part entière".

Simone Beaubien

Par : Louise Picard-Pilon

POUR LES DU LESTRAVAUX :

Le Centre International MATCH, dont le but est d'amener des organismes canadiens à "marrainer" des projets soumis par des femmes du Tiers-Monde, nous fait connaître les conditions de vie de ces femmes. Pour beaucoup de femmes du Tiers-Monde, la vie, faite de grossesses répétées et de multiples tâches éprouvantes est assimilable aux travaux forcés à perpétuité. Les femmes africaines, par exemple, assurent presque entièrement la responsabilité des travaux des champs, des travaux de construction, de la vente des produits agricoles au marché, du ramassage du bois, de la préparation de la nourriture, des tâches ménagères ainsi que du soin et de l'éducation des enfants.

Si l'on ajoute à cela le manque de protection sanitaire et la malnutrition, on peut facilement conclure que la situation de ces "femmes en liberté" est bien pire que celle de nos prisonniers.

Réf.: MATCH, Centre International, Dossier de publicité, février 1979.

RÔLE DES J8ÉNÉVqIES

La Commission canadienne des droits de la personne, en collaboration avec le Secrétariat d'Etat et le Ministère des Affaires extérieures, a organisé récemment une conférence sur les droits de la personne. On a distribué aux bénévoles une "responsabilité cruciale d'élaborer et de mettre en oeuvre une stratégie de changement et de promouvoir la cause des droits de la personne dans leur milieu".

Les organismes bénévoles ont aussi un rôle complémentaire à celui des organismes officiels, notamment dans la vigilance face à de nouvelles lois et à l'organisation et à l'animation de programmes d'action positive.

On y dit enfin, que les organismes communautaires doivent se concerter pour aboutir à des résultats concrets.

Réf.: Bulletin ONV, volume 2, numéro 4, hiver 1978-79

LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

La Fédération des Unions de Familles a organisé en mars et avril des rencontres d'étude sur la Loi 24 de la protection de la Jeunesse.

Trois aspects sont traités lors de ces rencontres : permettre une réflexion sur les droits de l'enfant; fournir de l'information sur la Loi 24; tenter de cerner des secteurs d'intervention possibles et pertinents à l'organisme.

L'Année Internationale de l'enfant semble une occasion toute choisie pour se pencher sur la signification véritable de la protection de la jeunesse.

Réf.: Le Familier, volume 6, numéro 1, janvier, février 1979

QUAND MAMAN REPREND SON SAC D'ÉCOLE

Face au monde de l'éducation, les mères de famille se sentent inadéquates. Elles manquent totalement de confiance en elles et ressentent les années passées à la maison comme un obstacle majeur à leur retour aux études ou au travail. Nombre de peurs les paralysent face à l'étude elle-même et face aux réactions de leur entourage.

Pour les aider, il ne suffit pas de leur ouvrir les portes de l'éducation permanente. Des expériences comme "Nouveau départ" ou d'autres semblables constituent une étape essentielle pour assurer la transition entre l'isolement du foyer et le monde extérieur.

Le programme "Repartir" (Cégep Bois-de-Boulogne) offre en outre les conditions favorables à un véritable retour aux études. Il ne suffit pas de faire certaines adaptations d'horaire, il faut surtout fournir aux femmes des moyens techniques comme une méthodologie du travail et aussi un encadrement humain avec des conseillers et des aides pédagogiques, des coordonnatrices et des professeurs capables de comprendre les difficultés des mères de famille et de faire l'adaptation nécessaire.

Lorsque l'on peut réunir toutes ces conditions, on peut vraiment parler de portes ouvertes aux femmes dans le cadre de l'éducation permanente.

Réf.: Le Grain de Sel, volume 2, numéro 3, février 1979

LE CHAUFFAGE PAR QUARTIER

Parallèlement à l'isolation des maisons et à la possibilité de recueillir et d'utiliser l'énergie solaire, il serait possible de réduire sensiblement les coûts du chauffage en procédant au chauffage par quartier.

Pour nouveau que nous apparaisse ce système, il existe cependant dans plusieurs pays d'Europe, notamment en U.R.S.S. depuis 1964. Cette façon de se chauffer permet entre autre d'utiliser des combustibles différents, dont la récupération des vapeurs issues de la combustion des déchets, et, de réduire les pertes de chaleur et les coûts d'installation.

Le chauffage par quartier pourrait être installé dans les nouveaux développements urbains et offrir une autre solution de rechange face à la crise énergétique future.

Réf.: Habitat, volume 21, numéro 4, 1978

REVISION DU CIVIL

Le comité "La femme et son nom" du YWCA de Montréal a préparé un "Mémoire sur l'attribution du nom", qu'il a présenté en mars, à la Commission parlementaire sur les droits de la famille.

En ce qui concerne la transmission du nom aux enfants, le comité laisse aux parents le choix d'attribuer le nom de l'un ou l'autre des parents ou les deux, dans l'ordre désiré.

Réf.: Lettre circulaire, 5 mars 1979



A L'ASSAUT DU POUVOIR

Par : Lise Houle

Malgré l'accroissement de leur nombre dans les emplois rémunérés et de leur plus grand degré d'implication sociale, très peu de femmes détiennent elles-mêmes les commandes du pouvoir. Seraient-elles les "cheap labor" du système ?

Par définition le pouvoir serait "la capacité qu'ont certains individus ou groupes de décider, d'orienter ou d'imposer leurs points de vue et leurs décisions à d'autres individus ou collectivités" (1).

Jusqu'à quel point les femmes détiennent-elles cette capacité de décider, d'orienter et d'imposer ? Pour exercer ce pouvoir, il faut tout de même posséder une certaine autorité. Dans les postes qu'elles occupent actuellement dans la société, en nombre et en importance, on constate malheureusement que les femmes n'exercent guère ou très peu de pouvoir décisionnel.

Où sont-elles ?

Voyons à l'aide de ces quelques statistiques la place qu'occupent les femmes dans les institutions privées, publiques ou para-publiques, dans les partis politiques ou encore dans les divers groupes de pression (2).

— dans les cinq principaux partis politiques, seulement 6.5% de l'ensemble des candidats étaient des femmes lors des dernières élections;

— depuis 1940, seulement sept femmes ont été élues à l'assemblée nationale du Québec;

— dans la fonction publique et dans les sociétés d'Etat, les femmes occupent 1.48% des postes de cadres alors qu'elles composent 51% du personnel de bureau;

— en 1975, selon Statistiques Canada, seulement 3.4% des travailleuses contre 8.4% des travailleurs Canadiens occupaient des postes de direction;

— à la Centrale de l'enseignement du Québec composée de 77% de membres féminins, on ne compte que 10% d'entre eux au Conseil provincial.

— au sein de la Fédération des commissions scolaires catholiques, seulement 7 des 52 membres du bureau de direction étaient des femmes en juin 1976;

— dans tous les conseils régionaux de la santé et des services sociaux du Québec (CRSSS), les femmes sont représentées dans trois régions seulement;

— le 30 juin 1978, on ne comptait encore que 12% de femmes parmi les 6,741 avocats au Québec et sur les 372 juges de toutes les cours du Québec, 11 seulement sont des femmes.

Les responsables

Comment se fait-il que les femmes soient si peu présentes dans nos structures ? A qui la faute; à l'Etat, au système social, aux hommes, aux femmes ?

Je crois que chacun détient sa part de responsabilité. Il est vrai qu'historiquement les femmes ont toujours été ignorées des sociologues, des politologues, des économistes, etc. . . Cette mise au rancart n'a certes pas favorisé la participation des femmes à l'établissement des structures sociales.

En fait, il n'y a pratiquement que depuis la Commission Bird en 1970, que l'on connaît la situation de la femme au Canada. Cette Commission a permis de démontrer les injustices dont les femmes étaient victimes au travail, en éducation, dans la famille et dans la société en général. Certaines de ces recommandations ont été adoptées par les différents ministères pour assurer à la femme des droits égaux, mais le travail est loin d'être accompli puisque au Québec, le Conseil du Statut de la femme revient cette année avec une politique d'ensemble de la condition féminine.

Malgré les efforts considérables entrepris depuis dix ans pour permettre l'égalité entre hommes et femmes, la pensée populaire accorde-t-elle maintenant plus de confiance aux femmes ? Sommes-nous naturellement portés à leur confier des responsabilités ? Croyons-nous qu'une femme peut tout aussi bien qu'un homme être échevin, commissaire, maire, président d'une Caisse populaire ou député ?

Des préjugés tenaces

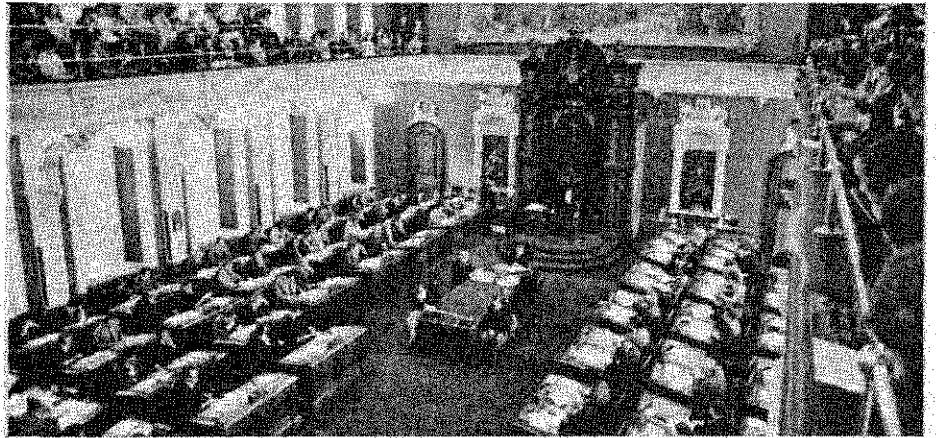
Lors de l'enquête effectuée pour le compte de la Commission Bird dans le Québec (3), on a demandé aux femmes pourquoi, à leur avis, moins de femmes que d'hommes étaient candidates aux élections. La majorité a répondu que les femmes n'étaient pas faites pour cela. Sur l'ensemble des sujets, 34.1% ont répondu que les femmes n'avaient pas la formation nécessaire pour se présenter aux élections, et 23.5% ont précisé que le rôle de la femme était avant tout de s'occuper de sa famille. On a également donné comme raison le manque de temps (10.9%), ce qui pourrait s'interpréter comme signifiant que les femmes n'ont pas la compétence voulue, et une minorité a blâmé le processus politique. En effet, 10.4% ont dit que "les hommes n'encourageaient pas les candidatures féminines" et 11.5% que "elles ont moins de chance d'être élues".

Un grand nombre de femmes qui ont participé à cette enquête ont exprimé leur conviction que le rôle de la femme dans la société est un rôle de soutien et que la famille doit passer avant tout. 10% ont donné d'autres raisons ou se sont déclarées sans opinion.

Même aujourd'hui ces préjugés continuent d'exister chez les hommes comme chez les femmes, surtout si ces dernières occupent des fonctions traditionnellement réservées aux hommes. Un simple examen de conscience vous le confirmera.

Certains croient que, du fait que beaucoup de femmes travaillent à l'extérieur, elles ont, grâce à leur liberté, plus d'occasions de s'impliquer dans leur milieu de travail ou social. Il est vrai que les femmes mariées occupant un emploi auraient plus de possibilités de s'impliquer au plan social que les femmes au foyer. Toutefois, leur degré de participation est moindre puisqu'elles doivent cumuler à la fois deux emplois, leur travail à l'exté-

rieur et les tâches domestiques. Cela est d'autant plus vrai si elles ont des enfants en bas âge. Cette double responsabilité occupe tout leur temps et leurs énergies elles n'ont pas la disponibilité nécessaire pour consacrer soirées et fins de semaines à des engagements socio-politiques.



Les parties politiques ne facilitent pas non plus l'accès des femmes au pouvoir. Beaucoup d'entre elles travaillent à titre bénévole au sein de leur organisation. Rarement on leur confie des postes importants. A l'élection de 1976, dans les cinq principaux partis politiques du Québec, les femmes ne représentaient que 6.5% des candidats. Non seulement les candidates se font rares mais les partis les confinent souvent dans des circonscriptions perdues à l'avance.

Le pouvoir ne se monnaie pas, il se prend

Comme on peut le constater, beaucoup de facteurs influencent le manque de participation des femmes au pouvoir. Mais moi, je suis convaincue que si les femmes prenaient conscience du jour au lendemain du pouvoir extraordinaire qu'elles ont entre les mains, en tant qu'individu et surtout en tant que groupe, la situation changerait du tout au tout.

Si elles cessaient d'avoir peur et fondaient, elles feraient éclater toutes ces barrières qui les confinent à des rôles de subalternes. Il est absurde de constater que la moitié des adultes du même sexe ne soit pas plus représentée dans la hiérarchie de la société. C'est comme si on acceptait aveuglément que d'autres prennent pour nous des décisions concernant notre vie personnelle, familiale et civile. C'est comme si on remettait notre potentiel et nos ressources aux mains de gens qui, depuis des siècles,

nous dirigent et qui depuis des siècles font fi des revendications féminines.

Si nous pouvons constater l'extraordinaire capacité de ceux qui nous gouvernent, soyons aussi conscientes de leurs limites. La société, particulièrement ses ca-

clés, se privent actuellement volontairement de l'apport précieux des femmes. Il ne s'agit pas de monter la moitié du genre humaine contre l'autre moitié, loin de là. Mais si tout le monde, hommes et femmes, bâtissent ensemble la société, ne serait-elle pas plus juste et plus humaine envers tous ses sujets ?

L'accès au pouvoir

Comment peut-on amener les femmes à participer davantage aux structures du pouvoir ? (4).

Le Conseil du Statut de la femme, propose au ministère de l'Éducation, que des connaissances touchant les conditions socio-économiques des femmes, les droits de la personne et les dispositions juridiques les concernant soient dispensées aux étudiantes dans les établissements d'enseignement et qu'une éducation à la participation politique et syndicale leur soit également donnée.

Pour combler le vice que représente l'absence des femmes au niveau du pouvoir, le Conseil recommande au gouvernement du Québec de favoriser une représentation équilibrée d'hommes et de femmes dans toutes les structures de décision qui relèvent de sa compétence.

Afin d'associer les femmes au projet de décentralisation des structures de pouvoirs envisagé par le gouvernement du Québec, il lui demande d'associer proportionnel- (suite à la page 18)



LES COULISSES DU POUVOIR

Par : Pauline Amesse

Vous êtes-vous déjà demandé qui sont ces femmes qui comme vous et moi oeuvrent dans l'Aféas depuis plusieurs années, dans bien des cas à titre de présidente, vice-présidente ou conseillère tant au niveau provincial que régional, et qui en plus siègent sur un ou plusieurs conseils d'organismes gouvernementaux ?

Moi, si, et la nomination d'une de mes consœurs me fait toujours chaud au coeur; c'est donc avec plaisir que j'ai travaillé à cet article qui exigeait une interview de quelques-unes d'entre-elles afin de mieux vous-les présenter, mieux connaître leur travail, leurs responsabilités, leur but et, cela va sans dire, les moyens qu'elles détiennent pour promouvoir les objectifs de notre association.

Le choix était assez vaste; j'ai dû malheureusement me limiter à six de ces femmes en espérant qu'un jour nous connaîtrons mieux toutes celles qui ont accédé à des postes tout aussi importants.

La devise commune des femmes interviewées pourrait bien être "vouloir, c'est pouvoir". Elles m'ont avoué n'avoir jamais pensé ou ne

s'être imaginées capables d'occuper un jour un poste de conseillère, présidente ou autre à l'Aféas, encore moins de siéger à un de ces mystérieux conseils. "Cette vieille humilité des femmes face aux affaires publiques" penserez-vous... j'ajouterai qu'encore aujourd'hui l'objet de ma démarche en a surpris plusieurs, les gênant, les prenant au dépourvu.

Elles m'ont rappelé les difficultés de leur début : — un trac fou en s'adressant les premières fois à une salle ou encore un manque de confiance et d'assurance en soi à la livraison d'un premier rapport ! Mais aujourd'hui, ces femmes munies d'épais dossiers et d'horaires chargés, me sont apparues pourvues d'aide et débarrassées de la gêne. Elles m'ont impressionnée tant par leurs fonctions que par leur perspicacité.

Madame Azilda Marchand fort connue à l'Aféas pour en avoir été la présidente provinciale de 1970 à 1975, est aujourd'hui membre du CSE (Conseil supérieur de l'éducation) et du CSF (Conseil du statut de la femme).

Femme diplomate, douée d'une intelligence remarquable, madame Marchand, à l'aube de sa sixième décennie, est toujours considérée comme un bourreau de travail. Vivant encore à l'Ange-Gardien, comté de Rouville, où elle a élevé neuf enfants, elle me confie avoir toujours été active. Jeune fille, elle se dévoue à l'enseignement et fonde la JARC (Jeunesse agricole rurale catholique). Elle est membre de l'UCFR (Union catholique des femmes rurales) au début des années soixante où elle devient responsable du comité de coordination pour réaliser la fusion de cette association et des CED (Cercles d'économie domestique) d'où naquit l'Aféas en 1966.

Madame Marchand siège au CSE depuis 1972 à titre de présidente de la commission de l'enseignement collégial. Cet organisme regroupe cinq commissions et est formé d'un comité des présidents (qui sont au nombre de sept). Sa nomination s'effectua sur la recommandation des organismes suivants : l'Aféas, L'UCC, l'UPA et l'Institut canadien de l'éducation aux adultes.

Au CSE, elle préside la commission de l'enseignement collégial deux jours par mois; elle siège un jour au comité des présidents et deux autres jours sur diverses commissions. Son travail implique l'étude de dossiers traitant des projets et recommandations à partir desquels seront prises les décisions pertinentes à l'enseignement régional offert aux adultes. Ses fonctions commandent plusieurs déplacements.

Sa nomination au CSE remonte à 1975. L'Aféas avait proposé sa can-

didature. Responsable du comité de l'éducation, elle parle avec enthousiasme du document "Pour les Québécoises, égalité et indépendance" dont elle était responsable et "Femme au foyer" dont elle était assistante-responsable. Elle établit plusieurs parallèles entre le contenu de ce dossier, les sujets discutés en ateliers et les recommandations formulées par l'Aféas. (voir les articles de C. Bérubé-Gagné dans Femmes d'ici, no. de janvier et février 79, et celui de S. Beaubien, Femmes d'ici, no. de février 79.)

Déléguée au congrès de l'AIF (année internationale de la femme) tenu à Mexico en 1975, à celui de PUMOF (union mondiale des organismes féminins catholiques) tenu à Rome en 1975, Azilda Marchand fut aussi membre de la Commission canadienne et de la Sous-commission de la condition féminine à l'UNESCO.

Elle considère avec humilité sa présence au CSE et au CSF comme une poursuite normale de sa carrière.

Succédant à Madame Marchand en 1975, **Solange Gervais** occupe encore aujourd'hui la présidence générale de l'Aféas. Simple, vigoureuse et intelligente, Solange est âgée de 48 ans a élevé sept enfants, a été femme collaboratrice de son mari et fait du bénévolat à plein temps depuis quinze ans. Célibataire, elle s'occupait de la JAC (Jeunesse agricole catholique); par la suite elle travailla avec son époux dans des mouvements de couples et s'amena un jour à l'UCFR où elle admit avoir acquis le plus d'assurance.

En août dernier, elle était nommée au Conseil des Affaires sociales et de la famille. Sa candidature avait été proposée par l'Aféas. Elle siège à la réunion du conseil d'administration une fois par mois et sur le comité consultatif de la famille deux autres jours. La famille, le vieillissement, la santé et la nutrition sont quelques-uns des comités qu'on retrouve au sein de cet organisme qui est consultatif et dont l'objectif est de conseiller le ministre.

Solange expliquait comme exemple qu'en décembre dernier, on attendait des membres qu'ils prennent connaissance, commentent et apportent des suggestions précises sur le Livre Blanc traitant de la sécurité au travail. L'une des recommandations importantes y pré-



Azilda Marchand



Solange Gervais



Lucie Marchesseault Lussier

conisait l'enseignement professionnel sur la sécurité au travail au niveau du secondaire. Un autre projet de loi qui l'a tenue bien occupée est le Recours Collectif devenu la loi 39 qui entraine en vigueur le 19 janvier 1979. Le recours collectif signifie qu'un groupe d'individus peut instituer des poursuites judiciaires comme par exemple dans des cas de pollution de l'environnement, de défectuosité d'un produit, etc...

En mai 1978, suite à une recommandation de l'Office des professions et de l'Aféas, Solange était nommée membre externe au Bureau de l'Ordre des Médecins vétérinaires du Québec. Représentante des consommateurs, son travail porte sur l'étude des besoins et sur la protection de ces derniers (ex : la qualité des animaux vendus dans les "Pet Shop"). Cet organisme fait partie d'un regroupement canadien et international.

Elle devint aussi membre externe du Comité de Planification, Recherche et Développement de la Télé-Université, comité affilié à l'Université du Québec, en août 78. Représentant là aussi les consommateurs, elle est préoccupée par les besoins des usagers, et ses études se rapportent à la programmation, la diffusion, la publicité des cours. En ce qui touche la programmation, elle insiste sur la "déséxiation" des rôles s'appuyant sur les études et recommandations faites par l'Aféas.

Solange est de celles qui décident de leur engagement social au fil des années; elle n'en parle pas en terme de carrière publique. On remarquera que ses nominations datent de moins d'un an; c'est à dessein qu'elle se consacrait entièrement à l'Aféas auparavant. Elle encourage toutes les femmes à aller de l'avant, à s'engager; "on reçoit beaucoup plus que l'on donne" déclare-telle, "et tous les membres de la famille tirent profit de cet enrichissement".

Lucie Marchesseault-Lussier partage cet avis. L'actuelle vice-présidente provinciale de l'Aféas est membre du Conseil Consultatif sur la Situation

de la Femme, membre de la Commission d'éducation des adultes au CSE et entraine dernièrement au Conseil d'administration de la Fondation québécoise d'éducation économique (Réf. : Femmes d'ici, no. de janvier 1979).

Lucie est une femme vive et perspicace, dotée d'une grande lucidité. Elle me confiait avoir suivi plusieurs cours pendant les années qu'elle consacrait à sa famille : elle a cinq enfants. Elle s'est amenée à l'Aféas vers 1972 pour la fondation du cercle de La-chine.

Sa nomination au Conseil consultatif sur la situation de la femme date de janvier 1978. Elle ne peut préciser comment s'effectua cette nomination; reste que sa compétence déjà reconnue a pu y jouer quelque rôle !

Cet organisme que l'on désigne de plus en plus par le CCCSF (conseil consultatif canadien sur la situation de la femme) a un double mandat : il faut des recommandations au ministre et il étudie à la demande de celui-ci des dossiers spéciaux. Il réunit ses membres trois jours tous les trois mois. "Vieillir au féminin", "les Femmes indiennes", "les stéréotypes dans la publicité", "les régimes matrimoniaux" sont quelques-uns des derniers dossiers sur lesquels ils ont travaillé.

Lucie fut nommée au CSE en septembre 1977 encore une fois suite à une proposition de l'Aféas. Elle y siège deux jours par mois et le plus important de son travail à date impliqua l'étude du document "Pour les Québécoises, Egalité et Indépendance".

Elle avoue être venue au CSE par curiosité sachant bien qu'elle pouvait parler en connaissance de cause des besoins des femmes en matière d'éducation. Par contre, au CCCSF, c'est la dimension canadienne qu'elle apprécia le plus, aspect susceptible de l'amener à jouer un rôle sur le plan international.

Une autre pionnière de l'Aféas **madame Marcelle Dalpé** de Ste-Ma-



Marcelle Dalpé



Marie-Paule Groulx-Gaudet



Jacqueline Démets

rie Salomé, est devenue membre du Conseil de la Protection du Consommateur à l'automne de 1976. Sa nomination sur ce conseil faisait suite à une recommandation de PAFéas dont elle est membre depuis toujours ayant même été la présidente de son cercle au moment de la fusion.

Dès le début de son mariage, Marcelle s'intéresse aux affaires publiques; elle acquiert le plus gros de son expérience à l'UCFR; cette expérience et l'assurance qui en découle motiveront sa décision d'accepter ce poste au Conseil de la protection du consommateur qui groupe quinze membres. La fréquence des réunions varie selon le mandat qui leur est confié par le ministre. L'étude et les spécifications de l'avant-projet du projet de loi 72, la révision du code civil, les notions du consommateur, sont autant de sujets sur lesquels elle a travaillé et dont elle pourrait nous entretenir.

Ce qu'elle regrette, déclare-t-elle, c'est de ne pas s'être suffisamment intéressée à la protection du consommateur avant sa nomination. Mais comment savoir et où trouver le temps pour s'intéresser à tout. Marcelle a élevé quatre (4) enfants et fait du bénévolat depuis toujours. Plus jeune, elle n'a jamais pensé qu'elle se retrouverait un jour secrétaire de l'UCFR et de la Cie d'Assurances Mutuelles (poste qu'elle occupe depuis quatre ans), présidente d'un cercle de l'Aféas (1966), conseillère provinciale et enfin membre du Conseil de la protection du consommateur.

Sa principale préoccupation au moment d'accéder à ce poste était d'apporter son point de vue de consommatrice. Avec toute son assurance et sa simplicité, elle n'entrevoit pas l'aspect "carrière publique" dans cet engagement. Elle y est bien heureuse et demeure confiante en ce que lui réserve l'avenir. Si c'était à recommencer, elle ne souhaiterait qu'être mieux préparée.

La plus jeune de nos vedettes d'aujourd'hui est âgée de 33 ans et fut nommée en décembre 1976 au

Conseil des normes de la publicité, organisme relevant du CRTC (conseil de la radio diffusion et des télécommunications). Il s'agit de **Marie-Paule Groulx-Gaudet** de Mascouche.

Représentant le consommateur, elle siège sur le comité de la publicité destinée aux enfants lequel convoque ses dix membres tous les quinze jours. Par son mandat, le comité se doit de surveiller l'application du code de la publicité radio-télévisée s'adressant aux enfants. Il lui revient d'approuver ou de refuser les futurs messages que capteront nos jeunes. Ce travail s'effectue par l'écoute et le visionnement audio-visuel des commerciaux de la publicité et les révisions qu'on y apporte. Comme exemple : saviez-vous que les personnages de bandes dessinées n'ont pas le droit d'apparaître dans la publicité radio-télévisée destinée à nos enfants !

Marie-Paule est bien consciente que ce code n'est pas parfait : le sexisme dans la publicité existe toujours et non seulement pour les jeunes comme le dénonce l'Aféas. Heureusement (dira-t-elle) le code est révisé tous les ans; on peut demeurer optimiste car avec son dynamisme et son enthousiasme, Marie-Paule peut très bien faire valoir ses vues et celles de l'Aféas.

Cette jeune femme, originaire de Ste-Agathe des Monts, mère de trois enfants, a déjà été une femme collaboratrice de son mari. Elle est venue à l'Aféas en 1973, sous la pression et l'encouragement de celui-ci qui en tant que journaliste lui vantait le sérieux de nos sujets d'étude.

Sa curiosité, le goût d'en connaître toujours davantage et de communiquer ce qu'elle sait sont autant de motifs qui l'ont décidée à animer des sessions ou encore à devenir membre du Conseil des normes de la publicité.

La dernière femme (mais non pas la moindre) que j'ai interviewée vient de terminer en 1978 un mandat de trois ans à titre de membre du conseil d'administration de

Radio-Québec. Agée de 52 ans, mère de cinq enfants, elle a toujours fait un peu de bénévolat, fut active à l'UCFR, devint à l'Aféas présidente de sa région (Chicoutimi Lac-St-Jean) en 1970, vice-présidente provinciale en 1974 et fut conseillère pendant quatre ans au Conseil régional de développement. Plusieurs auront reconnu **Madame Jacqueline Demers**.

Sa nomination à Radio-Québec remonte à 1975; elle y fut nommée par le Lieutenant Gouverneur sur la recommandation du ministre des communications. Le conseil d'administration de cet organisme groupe sept membres; Jacqueline y fut la seule femme du groupe pendant la première moitié de son mandat. Le conseil assume la direction de Radio-Québec et s'occupe de tous les projets d'orientation, d'expansion et de programmation.

La régionalisation, soit la création de comités régionaux qui créeraient et produiraient leurs propres émissions, fut un des projets qui lui tint bien à coeur. En parlant de la programmation, Jacqueline rappelle les audiences publiques des débuts de Radio-Québec, audiences qui ont été faites partout en province afin de déterminer les besoins de chaque milieu. Les membres du conseil, sur leur propre initiative, ont même effectué diverses consultations dans leur propre région. Quant à l'expansion du réseau dont on discute beaucoup de ces temps-ci, elle en parle avec un peu d'amertume n'ayant pas vu la réalisation de ce projet avant la fin de son terme.

Son témoignage ne laisse aucun doute sur la satisfaction et l'enrichissement que lui ont apportés ces trois années de travail. "Il ne faut pas hésiter à s'engager même si on a l'impression qu'il nous manque du bagage; vite on s'aperçoit qu'on a plein de ressources insoupçonnées et qu'on est bien appuyée par ceux qui oeuvrent à la base", nous assure Jacqueline avec enthousiasme.

De ces témoignages se dégagent deux constantes : toutes ces femmes ont soit acquis ou enrichi leur expérience et leurs connaissances à l'Aféas et toutes sont motivées par cette volonté d'améliorer nos conditions de vie.

Il nous revient donc de les féliciter pour les efforts qu'elles déploient dans leur travail non rémunéré et de leur témoigner notre encouragement et notre soutien dans les causes qu'elles défendent*



ARTISANE ET COMMISSAIRE D'ÉCOLE

Par : Louise Picard-Pilon

"Moi, les femmes qui n'ont rien à faire et qui s'ennuient, j'ai jamais compris ça ! Il y a tellement de choses à faire, de livres et de revues à lire, de personnes à rencontrer ! J'aurais besoin de trois vies pour faire tout ce que je veux faire!"

A la voir, calme, souriante, détendue, on ne peut soupçonner à quel point elle déborde d'activités. Pour Louise, l'implication dans le milieu n'est pas une affaire récente. Quand je l'ai connue, il y a près de vingt-cinq ans, elle travaillait comme permanente à la J.E.C. de Montréal. Cette époque marque le début de son ouverture au monde. Par ses contacts avec l'école : étudiants et enseignants, elle découvre la dimension sociale en même temps que la dimension religieuse. Les problèmes sociaux ça existe,

des gens les vivent, il faut trouver des solutions. Son expérience à la J.E.C. lui apprend à la fois à faire de la recherche personnelle et aussi à travailler en équipe.

Dans le but d'approfondir ses connaissances, elle s'inscrit à la faculté de géographie de l'Université de Montréal. "L'étude de la géographie économique et de la géographie politique a ouvert mes horizons et j'ai compris comment le monde fonctionne".

L'intérêt de Louise pour l'école ne s'est jamais démenti et c'est ce qui l'a amené à devenir commissaire. La J.E.C. lui a appris l'importance de la collaboration et du travail d'équipe. C'est dans cet esprit qu'elle adhère à l'association Parents-Maîtres locale. A l'avènement des comités d'école, elle accepte d'y participer. Comme présidente du comité d'école, elle fait partie du comité de parents, au niveau du secteur. Selon elle, beaucoup de travail concret se fait au sein de ces comités. Chaque parent qui vient, apporte à l'équipe des éléments importants. Au cours des années, parents et enseignants ont appris à travailler ensemble et non à lutter les uns contre les autres. L'essentiel, c'est le développement de l'enfant, la démarche pédagogique et le climat des écoles.

Pour y travailler encore plus activement, elle accède au poste de commissaire. Après deux ans, elle réalise une fois de plus que rien n'est facile et elle se pose toujours des questions. Le principal point à améliorer est le manque de communications entre les commissaires et les comités d'école et de parents. Les commissaires ne sont pas là uniquement pour jouer avec les chiffres. Comme mère de famille, elle participe aux réunions de parents et elle déplore que les échos de ces réunions ne parviennent pas jusqu'à l'Assemblée des commissaires. La grande tâche à accomplir, dans les années qui viennent, sera de réveiller les parents et de les amener à communiquer entre eux et avec les divers paliers à l'intérieur de la commission scolaire. Elle espère, que l'annonce faite récemment par le ministre Jacques Yvan Morin, à l'effet qu'un parent siégera au conseil des commissaires, contribuera à amorcer et à intensifier le dialogue.

Parallèlement à son engagement social, Louise Chaudron est aussi une artisane très connue. Au début de son mariage, elle s'intéresse au travail de son mari qui entreprend une carrière d'artisan-émailleur. C'est le point de départ d'une collaboration de couple. Tous les projets sont mis en commun. On discute couleur, émailage, dessin, forme, métaux. La planification se fait à deux, après chacun exécute son travail de son côté.

"Pour moi, la création, c'est l'aspect culturel de ma vie. Le travail de création que je fais avec mes mains me permet de libérer mon esprit. J'ai besoin de cette soupa-

pe". Il ne faudrait pas croire que la création n'est pour elle qu'un hobby. Au contraire, c'est un métier qu'elle maîtrise et perfectionne de plus en plus, et, auquel elle consacre beaucoup d'heures et d'énergie. Créer, c'est un plaisir. Ses dessins, qu'on dit naïfs, elle les dit fantaisistes. Quand, durant une exposition, au Salon des Métiers d'Art de la Place Bonaventure, par exemple, quelqu'un sourit en regardant ses émaux ou dit "c'est amusant cette drôle de bébitte", Louise est heureuse. "Il y a tellement de choses tristes, dans le monde, c'est important d'apporter aux gens une note fantaisiste : ils en ont besoins".

Son métier d'artisane lui permet aussi une indépendance financière. Très jeune, elle a appris à subvenir à ses besoins et elle se voit mal dépendant entièrement de son mari.

Elle considère qu'une femme qui a travaillé avant de se marier a besoin de conserver une certaine autonomie financière. Ce revenu permet aussi une plus grande latitude au plan des projets familiaux.

Le métier d'artisane a aussi des exigences de production. La préparation d'une exposition représente des périodes de travail intense. Par ailleurs, les retours d'exposition ne sont pas une vacance, car il faut remplir les commandes pour les particuliers et les boutiques.

De plus, il y a Louise, la mère de famille. Quatre enfants entre 6 et 15 ans, ça tient une femme occupée, surtout quand on considère que le temps de jaser n'est pas du temps perdu.

Jaser, en prenant un café, ça fait partie des éléments importants de sa vie. Je l'expérimente souvent, et, je ne suis pas la seule. Son accueil souriant et chaleureux peut faire oublier facilement ses multiples tâches. On pourrait presque dire que pour elle, comme pour l'assurance-automobile : "c'est la personne avant toute chose".

On peut se procurer le rapport vraiment intéressant du comité "Publicité et sexisme" dont parle Christiane B. Gagné en page 4 en écrivant au YWCA de Montréal, 1355 ouest, boul. Dorchester, Montréal (Québec H3G 1T3. Votre demande doit être accompagnée d'un chèque de \$3.00 à l'ordre du YWCA de Montréal. C'est un outil utile si l'on veut réagir contre la publicité sexiste.



MELI-MELO MÉTRIQUE

Par : Thérèse Nadeau

Mètre, litre, gramme ! Casse-tête ? Peut-être pas. En tout cas, je veux tenter de vous aider en éliminant un peu de la confusion qui persiste au sujet du Système métrique.

Pourquoi changer notre système de mesure, me demandez-vous ? Pour les deux raisons que voici :

Le métrique est universel

Oui, le **Système International d'Unités** ou "**SI**" nous apparente à 98% de la population mondiale. Ainsi, nos exportations devront bientôt être

conformes aux normes métriques, sinon elles seront refusées.

Il est simple

Tous les rapports entre une unité et ses multiples ou sous-multiples sont basés sur des puissances de dix. Il faut donc 10 décimètres (dm), 100 centimètres (cm), 1000 millimètres (mm) pour 1 mètre.

Le volume a pour unité de mesure le litre (L) qui contient environ six onces de moins que la pinte. Déjà le lait et le jus se vendent en litres. Le millilitre (ml) représente une goutte; il y a donc 1000 ml dans un litre.

La masse a pour unité le gramme (30 g égalent environ 1 once, un kilogramme équivaut à un peu plus de 2 livres). Masse est le terme employé de préférence à Saids. Il y a 1000 grammes dans un kilogramme (kg). La viande, le sucre et toutes les denrées à peser sont mesurés en grammes (g) ou en (kg). Les médicaments d'usage courant de même que les ordonnances médicales font mention de milligrammes, donc une fraction de gramme.

La température son unité nous est déjà familière depuis que les météorologistes nous donnent plusieurs fois par jour, la température en degrés Celcius (°C).

La longueur se donne en mètre (m). Un mètre a environ 3 pouces de plus que la verge. On sait que le kilomètre (1000 mètres) remplace le mille et sert à mesurer de longues distances. D'un pas rapide, on parcourt la distance d'un kilomètre environ en 10 minutes.

Couture métrique

Afin de vous familiariser avec les unités de longueur, voici les termes à utiliser pour la couture à la maison. Depuis juillet 1978, les coupes de tissus sont vendus en mètres et non plus en verges. Le mètre (m) équivaut à peu près à la mesure prise du sol à la hauteur de la taille chez une femme de grandeur moyenne.

Le centimètre : cm (100 cm = 1 m)

Un centimètre équivaut à peu près à 1 l'épaisseur d'un bout du petit doigt d'une femme. La largeur des

tissus est indiquée en centimètres et non plus en pouces.

pouces	36	45	48	54	60
centimètres	90	115	122	140	160

La longueur des fermetures éclair est indiquée également en centimètres. Une fermeture éclair de 7 pouces mesurera donc 18 cm.

Le millimètre (10 mm = 1 cm)

Un millimètre équivaut à peu près à l'épaisseur d'un 10 sous. Le diamètre des boutons sera indiqué en millimètres.

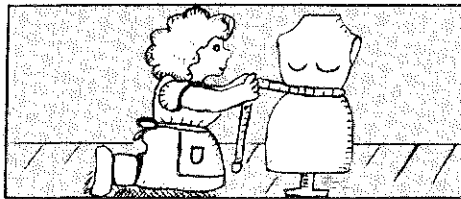
Les patrons de couture dans un monde métrique. . .

Depuis l'été 1978, les mesures apparaissent seulement en centimètres au dos de l'enveloppe. Il sera donc avantageux pour chacune de nous de connaître nos mesures en unités métriques; pour cela, il suffit de nous mesurer avec un ruban gradué en centimètres.

Achat des vêtements

Pendant un certain temps, il y aura des étiquettes libellées dans les deux systèmes d'unités; par exemple l'encolure et la longueur des manches d'une chemise seront indiquées en pouces et en centimètres.

Les vêtements seront taillés d'après les dimensions corporelles mesurées en centimètres. Il faudra connaître son tour de poitrine, de taille et de hanches en centimètre. L'utilisation d'un ruban gradué en centimètre nous donnera toutes ces mesures.



Cuisine à la mode métrique. . .

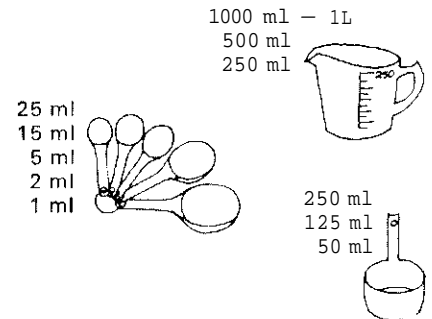
L'adoption de recettes culinaires métriques ne bouleversera pas nos façons de préparer les repas. En effet, nous continuerons toujours de mesurer nos ingrédients plutôt que de les peser. La cuisine métrique n'est pas exigeante, elle recommande l'achat de trois catégories d'instruments.

Pour mesurer les liquides :

Tasse à mesurer de 250 ml graduée à tous les 25 ml remplace celle de 8 onces.

Pour mesurer les ingrédients secs : Les adeptes de la pâtisserie ne pourront pas se passer de cet ensemble de mesures, (remplacent les 1/4, 1/2 et 1 tasse.

Pour mesurer les petites quantités : Un ensemble de cinq mesures pour les ingrédients secs pu liquides : 5 ml remplace la cuillère à thé; 15 ml remplace la cuillère à table.



Plats à cuisson : Même si de nouveaux plats sont identifiés selon le volume, ceux que vous possédez déjà peuvent être utilisés puisque les dimensions diffèrent très peu.

Températures: températures utilisées couramment.

Four: 160°C = 325°F
180°C = 350°F

Réfrigérateur : 4°C = 40°F.

Congélateur : -18°C = 0°F

Si à partir du projet d'étude : "Saine alimentation", nous avons peu à peu changé nos habitudes alimentaires, de la même manière, nous arrivons à passer de notre système actuel de mesures au Système international d'Unités... et cela, sans maux de tête ! Bonne chance !

Si vous désirez plus de renseignements concernant la conversion métrique dans la cuisine, écrire aux Services d'information. Agriculture Canada, Ottawa, K1A 0C7 pour obtenir un exemplaire de la publication "Métrisez-vous dans la cuisine"

Les symboles Si

Le Si emploi des symboles identiques d'une langue à l'autre.

mètre — m déci (un dixième de m) — dm — dl — dg
 litre — l centi (un centième de l) — cl — cg
 milli (un millième de m) — mm — mj — mg
 gramme — g kilo (mille m) — km — M — kg

- Les symboles ne prennent jamais la marque du pluriel (ex : 2 kg et non 2 kgs)
- On ne met pas de point après un symbole sauf s'il apparaît à la fin d'une phrase.
- On laisse toujours un espace complet entre la quantité et le symbole (ex ; 3 mm) sauf dans le cas des températures (5°C).

la vie en vert

Par : Marie-Claire Lesage

ACHAT D'UNE PLANTÉ

Examinez la plante soigneusement. Assurez-vous que ses feuilles sont en santé, qu'elles poussent drues et qu'elles n'ont pas de parasites. Choisissez une plante qui poussera bien dans le genre d'éclairage de votre logement. Achetez vos plantes d'un vendeur spécialisé.

CLÉ «ÉFV» S'OU : ASSUMENT LA SURVIE?
DES PLANTES : LUMIÈRE-AIR-SOL-EAU

Lumière : la croissance des plantes dépend largement de la quantité de lumière naturelle disponible. Les rebords de fenêtres, idéals pour les plantes à fleurs, ex : gardénias, géraniums.

Les fenêtres à l'est ou l'ouest conviennent bien aux violettes africaines, aux fuchsias (boucles d'oreilles). Les fenêtres situées au nord ne reçoivent pas de soleil, les plantes à feuillage tel que le philodendron, y vivent bien. Pour les plantes en forme d'arbre, ex : agrume, abutilon (érable de maison), une lumière abondante constitue le plus grand facteur de succès.

Eau : la règle la plus importante à retenir lors de l'arrosage est de toujours arroser à fond. L'eau doit saturer complètement le sol, depuis la surface jusqu'aux racines. Arrosez jusqu'à ce que l'eau s'échappe par l'orifice de drainage. La plupart des plantes ont besoin d'une période d'assèchement entre chaque arrosage. Le besoin d'eau se reconnaît à l'apparence du sol et de la plante, ses feuilles deviennent molles et semblent vouloir se faner. Chaque plante a un besoin d'arrosage qui lui est propre. Enfin, l'eau utilisée à la température de la pièce réussit mieux aux plantes que l'eau froide.

Air : Une aération fréquente de la pièce s'avère bénéfique pour vos plantes. Évitez les courants d'air, les radiateurs, les bouches de chaleur. L'humidité de l'air constitue un élément important. Vaporisez le feuillage chaque jour pendant l'hiver, il est bon d'avoir un humidificateur.

Sol : Un bon terreau contient trois éléments principaux : du sable, de l'argile et de l'humus. Il est bon de fertiliser la plante lorsqu'elle produit de nouvelles feuilles.

consommation

la rénovation domiciliaire

Par : L'Office de Protection du Consommateur

Au chapitre de la rénovation domiciliaire, les contrats passés avec des vendeurs itinérants et portant sur la vente et l'installation de portes, de fenêtres, de couvertures ou de revêtements extérieurs de bâtiments sont régis par la Loi de la protection du consommateur.

Nous ne saurions trop vous recommander d'être prudents si on vous propose d'effectuer de tels travaux sur votre maison, car l'Office de la protection du consommateur reçoit régulièrement de très nombreuses plaintes de consommateurs qui se sont fait rouler par des vendeurs malhonnêtes ou incompetents.

Avant de signer un contrat

— si un vendeur se présente chez vous, demandez à voir sa carte de représentant et vérifiez avec le bureau régional de l'O.P.C. si le permis de son entreprise est encore valide;

— communiquez ensuite avec la Régie des entreprises de construction du Québec, 690, Grande-Allée, Québec, téléphone : 643-7150 pour savoir si la compétence de l'entreprise est reconnue et si elle détient une licence;

— ne vous laissez pas influencer par les vendeurs qui vous diront que "tout est à refaire" et qui vous feront des promesses mirobolantes... mais verbales

Prenez le temps de réfléchir, d'évaluer votre budget et de faire les vérifications suggérées;

— si vous avez besoin de financement, consultez votre banque avant de signer quoi que ce soit : méfiez-vous des vendeurs qui promettent verbalement l'obtention d'un prêt par leur compagnie, d'obtenir une seconde hypothèque pour garantir le paiement de leurs travaux, d'accorder un rabais contre l'utilisation de photos de votre maison à titre de modèle.

Au moment de la signature du contrat

— voyez si toutes les spécifications discutées et les promesses du vendeur sont incluses dans le contrat : description complète des tra-

voux et des matériaux; les termes de la garantie; le prix coûtant de chaque article; le coût global des travaux; la date limite pour l'exécution des travaux;

— n'offrez qu'un acompte minimal;

— vérifiez bien le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'entreprise ainsi que la date inscrite sur le contrat;

— signez le contrat le dernier et à la fin de toutes les stipulations, après les avoir lues très attentivement. Exigez que le vendeur vous remette un double du contrat immédiatement et gardez-le en lieu sûr.

Annulation du contrat

— vous avez 5 jours ouvrables pour annuler votre contrat, à compter de la date où vous êtes entré en possession du double du contrat. Vous n'avez qu'à envoyer à votre vendeur, par courrier recommandé, un avis lui signifiant que vous annulez votre contrat.

— si, au moment de la signature du contrat, vous avez remis un dépôt au vendeur, celui-ci doit vous le rendre dans les 7 jours suivant l'annulation du contrat. S'il ne le fait pas, réclamez-en le remboursement à la Cour des petites créances si le montant n'excède pas \$500;

— une fois le délai de 5 jours expiré, si vous avez des problèmes et que vous soupçonnez que votre contrat n'est pas conforme aux dispositions de la Loi de la protection du consommateur, faites-le examiner par un représentant du bureau régional de l'O.P.C. Il vous expliquera comment le faire annuler, s'il y a lieu;

— enfin, une fois les travaux terminés, s'ils vous semblent mal exécutés, ne payez pas immédiatement et demandez à l'entrepreneur d'apporter les modifications que vous jugez nécessaires. S'il ne veut rien entendre, communiquez avec la Régie des entreprises de construction du Québec qui pourra procéder à une inspection et intervenir auprès de l'entrepreneur.

être mère

Par : Louise Picard-Pilon



Quand revient la saison de la fête des mères, tout le monde y va de son petit couplet romantique sur les beautés, les grandeurs et les joies de la maternité. Peut-être ai-je gardé une partie de l'esprit de contradiction de mon adolescence, mais tant de battage publicitaire me révolte et me donne envie de crier.

J'ai eu la chance de porter mes enfants et de les mettre au monde, sans trop de malaises ni grandes difficultés. Jusque là, tout va bien, mais après... la chanson perd son lyrisme.

Un enfant, c'est envahissant, et, plus ça grandit, plus ça envahit. Les années s'écoulent, la patience aussi. La fatigue s'installe et il devient de plus en plus difficile de demeurer toujours calme et souriante. Alors quand on a lu le Docteur Spock et tous les psychologues à la page, on commence à se dire qu'on n'est vraiment pas à la hauteur et que bientôt nos enfants vont développer toute une série de complexes plus terribles les uns que les autres.

A ce moment, il y a deux solutions possibles : les pilules ou le grand-ménage. Les pilules ont cet avantage de permettre de vaincre en surface la tension et de flotter au-dessus de la situation sans aucun besoin de penser ou de remettre quoi que ce soit en question. Par contre, le grand-ménage est une tâche hardue, longue et jamais terminée, comme son pendant domestique. Le pire dans ce grand-ménage c'est qu'au début, tout apparaît plus embrouillé qu'avant. Alors on se sent tiraillée par l'envie de tout remettre en place très vite plutôt que d'y aller à fond.

La première étape, pour moi, fut d'essayer de faire la comparaison entre tout ce que j'avais lu ou entendu sur le rôle de mère et ce que je vivais, chaque jour, dans la grisaille de la routine. Comme l'écart paraissait impossible à combler, je me suis sentie frustrée et révoltée. J'en voulais à tout le monde, je me croyais trompée par la terre entière, on ne m'avait montré qu'un côté de la médaille. Je découvrais que le métier de mère est pénible à vivre, que l'on rencontre beaucoup plus d'épines que de rosés et personne ne m'avait avertie. Bien installée dans ma colère, je regardais le monde de haut, mais ça ne réglait rien.

Mon problème restait entier. Etais-je une mauvaise mère ? Avais-je perdu la fibre maternelle des périodes de grossesses et d'accouchements ? Qu'est-ce que c'est que d'être mère ?

Je me suis calmée alors et j'ai amorcé une réflexion qui ne s'achèvera qu'avec moi, car les enfants grandissent et le rôle de la mère change avec les années.

Une seule chose demeure, je crois : la mère que je suis, est et sera toujours avant tout, une personne. La mère, c'est d'abord un être vivant, qui apprend aux enfants à s'épanouir et à se développer en le faisant elle-même, le mieux possible.

Pour être mère, il faut savoir regarder en soi, y découvrir ses forces et ses faiblesses, s'accepter soi-même, se respecter soi-même et s'aimer soi-même. Je crois vraiment que c'est la seule façon de vivre en harmonie avec soi et les autres. Dans la mesure où on peut réaliser ce programme, on peut aider son entourage à en faire autant.

Etre mère, c'est l'affaire de toute une vie, un travail pénible, qui s'accomplit jour après jour. Je ne serai jamais une mère parfaite, j'y ai renoncé, mais j'essaie d'être moi, le plus pleinement possible, avec des hauts et des bas. J'espère qu'après avoir vécu plusieurs années avec moi, mes enfants sauront se prendre en main, se voir comme ils sont et qu'ils essaieront d'en tirer le meilleur parti, tout au cours de leur vie.

Voilà pourquoi, ma colère ressort, chaque année, à la fête des mères, quand on veut nous faire croire qu'une grosse carte ou un gros cadeau peut exprimer ce que toute une vie parvient difficilement à réaliser. Les échanges se font et se refont tout au long des jours et non une fois par année pour en être quitte.

Je vous souhaite donc une fête des mères chaude et sereine, qui soit le reflet d'un feu nourri et entretenu au fil des ans et non la brusque flambée d'une poignée de bois sec.

QUESTION

Par : Solange Gervais

Au calendrier prochainement le ... de l'Aféas !

Lors des assises annuelles des Journées d'études provinciales, les 5-6-7 juin 1979, se tiendra à Montréal le congrès général spécial pour l'étude du nouveau texte de la constitution, règlements et procédures. Cet événement a été proposé et adopté à l'unanimité lors du congrès général 1978 à cause du manque de temps, pour adopter à ce congrès, les avis de motions soumis (1) Cette proposition a été adoptée après qu'on eut voté à l'unanimité la création d'un comité spécial pour l'étude et la rédaction d'un nouveau texte des règlements. On s'était aussi entendu pour que chacune des régions puisse faire des propositions nouvelles à ce comité ad hoc (2).

Tel que stipulé, le comité a été formé; il est composé de Mme Denise Blanchette de la région de St-Jean, responsable, Christiane B. Gagné, 2e vice-présidente générale, adjointe et Louise Pilon, présidente de la région de Mont-Laurier, adjointe ainsi que de Lise Leduc, secrétaire générale. Elles se sont acquittées de leur tâche, en réunion et entre les réunions, comme des professionnelles, cachets en moins ! Nous leur devons reconnaissance pour ce travail; nous sommes fières, très fières de vous !

Le travail du comité de revision et les suggestions des régions seront étudiés lors de cette assemblée à huis clos de quelque 125 déléguées. Des décisions importantes seront prises pour l'avenir de notre association (3). Notre loi sera rajeunie, adaptée à nos membres actuels. Elle servira d'encadrement plus précis aux trois paliers.

La lettre et l'esprit d'une constitution c'est primordial pour une association ! Attachons-nous plus d'importance en ce moment à la lettre qu'à l'esprit, je me le demande... si c'est le voeu unanime de l'Assemblée, les déléguées actuelles s'y conformeront sérieusement comme elles savent le faire. Souhaitons tout de même que cette revision soit satisfaisante pour longtemps ! Les énergies investies (temps et argent) sont précieuses, cette démarche accomplie nous permettra de nous libérer pour réaliser l'esprit, le contenu, les objectifs de l'Aféas, notre orientation quoi !

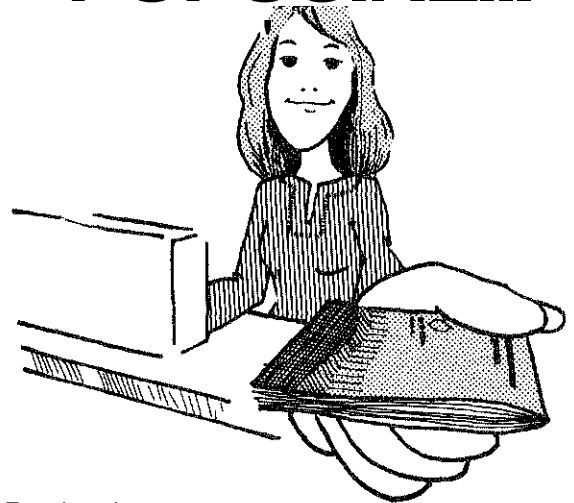
Chers membres, si vous avez des messages à faire à vos déléguées, faites-le maintenant ! Elles seront vos porte-parole... Il y va de votre intérêt de vous informer et de donner votre version ! A bientôt une constitution toute neuve : une autre produit Aféas !

(1) Procès-verbal assemblée générale 1978, p. XVII

(2) Idem

(3) Revue Femmes d'Ici, avril 1979, Christiane B. Gagné.

LA CAISSE POPULAIRE...



En plus de ses nombreux services d'épargne, la caisse populaire peut aussi vous prêter. La caisse populaire est la base d'un vaste mouvement coopératif qui regroupe d'autres institutions financières complémentaires.



desjardins

LA CAISSE POPULAIRE

C'est profitable...
POUR NOUS, QUÉBÉCOIS.

Bitrvtriu^ à Granby

"Une ville pas comme les autres"

Quelle aubaine!



Une journée complète à compter de

\$5.99

Par personne
Dîner compris

Pour vos visites de groupes l'Office du Tourisme règle vos problèmes d'organisation en vous offrant des circuits "sur mesure" de 1 jour, 2 jours ou 3 jours.
Pourquoi s'en passer?

POUR OBTENIR NOTRE DÉPLIANT "CIRCUITS 79"
Ecrivez ou téléphonez à :

Office du Tourisme de Granby Inc.

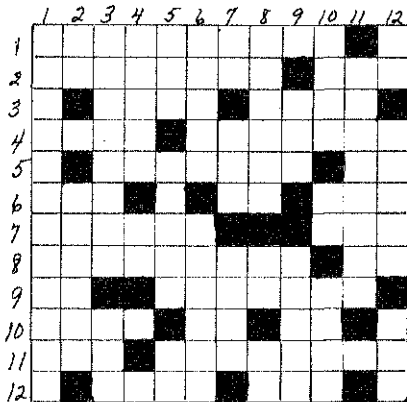
650 Rue Principale, Granby J2G 8L4
Téléphone : <514> 372-7273

la grille

aller-retour

problème no 16

Par : Yvette Beaudry



HORIZONTALEMENT

- 1 — On les fait approuver, lors de la présentation du budget, en assemblée générale annuelle.
- 2 — Repousser — troublé.
- 3 — Mit en fil — qui éveille un sentiment d'admiration.
- 4 — Espace infini dans lequel se meuvent les astres — véhicule.
- 5 — Qui appartient au ciel — le meilleur en son genre.
- 6 — Dénué d'esprit — double règle — tige cylindrique.
- 7 — Petit outil pour percer le bois — roi d'Israël.
- 8 — Découper un franges — mesure chinoise.
- 9 — D'un verbe gai — taille d'une personne.
- 10 — Masse considérable — négation — va (en anglais).
- 11 — Riv. de Suisse — taille de nouveau.
- 12 — Titre des descendants de Mahomet — colère.

VERTICALEMENT

- 1 — C'est la secrétaire qui le rédige.
- 2 — Note — médecin et chimiste Français né à Mahon (1787-1853).
- 3 — Qui existe réellement — unité monétaire de la Norvège.
- 4 — Etoffe très fine — deux consonnes.
- 5 — Lui, inversé — arbre à fleurs mauves ou blanches — d'un verbe gai.
- 6 — Du groupe qui comprend les Tchèques, les Russes — complet.
- 7 — Deux voyelles — au Moyen-âge, armée — qui couvre la main.
- 8 — Trajectoire d'un corps animé d'un mouvement périodique — sert à lier — du verbe avoir.
- 9 — Saison — pousser des cris de fureur.
- 10 — Récipient propre à puiser — demie de venu — liste.
- 11 — Mur épais d'une certaine élévation.
- 12 — Petit ruisseau — épreuve — article (pluriel).

Par : Yvonne Carlos-Gauthier

Les gagnants du concours de recrutement

Le mois dernier on annonçait que cent quarante-et-un cercles étaient éligibles au concours; le tirage a eu lieu lors d'une séance du conseil d'administration provincial le 27 mars dernier. Les gagnants sont le cercle Ste-Jeanne-d'Arc de la région de Nicolet qui se mérite la somme de \$250. et le cercle Val-des-Lacs de la région de Mont-Laurier qui gagne un abonnement d'un an à la revue Décornag. Félicitations.

Un projet interdisciplinaire pour la femme collaboratrice

Dans le cadre du programme "la compagnie des jeunes travailleurs", institué par le gouvernement canadien pour fournir du travail aux jeunes chômeurs, l'Aféas a obtenu de constituer quatre équipes multidisciplinaires destinées à l'animation et l'information des femmes collaboratrices dans quatre régions : Rimouski avec Christiane B.-Gagné comme directrice, Nicolet avec Jeannine Bouvet, Montréal dont la directrice n'est pas encore nommée et possiblement Québec, bien que ce ne soit pas encore confirmé au moment d'aller sous presse.

Les objectifs de ce projet sont les suivants : repérer les femmes collaboratrices des régions, favoriser le regroupement en association, organiser des rencontres d'information et de sensibilisation, offrir la formation nécessaire pour satisfaire les besoins exprimés.

Ces équipes formées d'une direc-

trice membre de l'Aféas, d'un avocat ou notaire, d'un comptable ou administrateur, d'un animateur, d'un communicateur et d'un secrétaire, rencontreront d'abord les femmes collaboratrices elles-mêmes puis dans un deuxième temps les femmes collaboratrices et leur mari.

Le projet durera du 30 avril 1979 jusqu'au 7 mars 1980 et sera supervisé par le secrétariat d'Etat canadien.

Mémoire sur la réforme du droit de la famille

Lors de la tenue de la commission parlementaire sur la réforme du droit de la famille à Québec en mars dernier, l'Aféas présentait un mémoire remarqué sur la reconnaissance des droits de la femme collaboratrice du mari et la protection de la résidence familiale.

L'Aféas reprenait les recommandations formulées dans la brochure "Quand le coeur et la tête sont en affaires", visant à faire reconnaître la valeur économique du travail de la femme collaboratrice. On y abordait aussi un aspect nouveau : la redistribution des biens lors d'une séparation ou divorce. Ainsi l'Aféas recommandait que la contribution de la femme collaboratrice soit établie selon des critères objectifs en tenant compte du nombre d'années de collaboration du travail accompli et des sommes d'argent investies par les conjoints et surtout que l'on établisse une nette distinction entre le travail de la femme collaboratrice et l'obligation d'assistance mutuelle que la loi impose au conjoint.

(suite de la page 8)

lement les femmes au processus de l'élaboration de la mise en place et du fonctionnement des nouvelles structures administratives.

Voilà l'apport du gouvernement, mais la responsabilité d'accès des femmes au pouvoir retombent aussi sur d'autres épaules. Les femmes qui y sont déjà doivent préparer et inciter d'autres femmes à se joindre à elles. Tous les mouvements féminins ont aussi un grand rôle à jouer. Ils doivent sensibiliser les femmes à leur rôle politique, les former et les supporter lorsqu'elles se portent candidates. Toutes les femmes se doivent d'être solidaires dans cette action ®

Mai, le mois des fleurs et de l'espérance. L'on se prépare à l'été et aux élections de juin. Voilà le moment de poser un geste politique. A votre assemblée, vous comprendrez mieux maintenant votre rôle politique au sein de votre association, dans votre milieu et dans la société. Vous ferez la connaissance de femmes qui ont osé s'impliquer.

Réf. : (1) Conseil du statut de la femme. Egalité et indépendance, Ed. Officiel du Québec, 1978, Chapitre "Les femmes et le pouvoir, p. 313-328.

(2) Idem no. 1

(3) Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, 1970, p. 398, no 83 et 85.

(4) Idem no. 1.

aller-retour

Par : Louise Picard-Pilon

REGIONS

L'AFÉAS GRANDIT :

L'expansion ne se fait pas seulement à la Baie James, plus près de nous, les régions s'en occupent aussi à l'intérieur de leur cadre. A ce chapitre, la région de Québec remporte la palme, avec trois nouveaux cercles à son actif, cette année. Il s'agit de Saint-Ferdinand d'Halifax, Saint-Michel de Val-Bélair et Montcalm, dans la Haute-Ville de Québec. La présidente de Montcalm, Marielle Saint-Hilaire, est bien connue dans l'Aféas et nous en profitons pour la saluer en passant.

Dans la région de Saint-Jean, on n'a pas chômé non plus. Deux nouveaux cercles : Varennes et Saint-François-de-Sales de Longueuil, ont répondu favorablement aux sollicitations de la présidente régionale, Jeannine Desbiens et de ses compagnes. Deux autres cercles ont vu le jour récemment : Chomedey-Laval dans la région Montréal-St-Jérôme-Outaouais et Lavaltrie dans la Région de Juliette.

Félicitations aux régions et bienvenue aux "petites nouvelles" !

L'HISTOIRE DES : PAS FINI !

Lors d'une soirée spéciale, l'Aféas régionale, en collaboration avec le Conseil de la Culture de la Côte-Nord, a présenté à la population et à la presse, le livre "Pendant que les hommes travaillaient, les femmes elles..." Trois des quatre personnes de la région inscrites dans le bottin étaient présentes. Des contacts ont été faits avec la Société historique pour le dépôt des fiches. Le travail se continue en vue de faire connaître d'autres "bâtisseuses" de la région et on compte sur l'assistance de la Société historique pour publier, dans un avenir prochain, des biographies complètes.

Au Saguenay-Lac-St-Jean, les cercles ont entrepris de faire connaître les biographies des femmes de la région, réunies dans "Des femmes aussi dans l'histoire du Saguenay-Lac-St-Jean". L'histoire est faite pour être racontée, c'est bien connu, et la population semble heureuse de l'entendre.

Dans les régions de Nicolet et de Trois-Rivières, on a mis l'accent sur la conservation. La région de Nicolet a déposé ses fiches à la bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières, tandis que la région de Trois-Rivières a fait don des siennes à la Société historique, de même qu'aux Archives du Patrimoine de l'U.Q.T.R.

COTE-NOID

Suite aux démarches faites l'an dernier, au Collège des Médecins, pour obtenir des spécialistes, deux réponses de finissants sont parvenues à l'Aféas régionale. Il reste à contacter les conseils d'hôpitaux.

CERCLES :

Saint-Etienne-des-Grès

Lors d'une récente réunion mensuelle, les membres de l'Aféas de Saint-Etienne-des-Grès ont tenu à honorer deux pionnières, dont les fiches sont contenues dans le volume "Pendant que les hommes travaillaient, les femmes elles. . ."

Les membres de l'Aféas font également des pressions auprès de leur conseil municipal pour que deux rues soient nommées d'après ces pionnières. Nous leur souhaitons de réussir.

Saint-Fabien

Madame Nicole Rioux nous fait part d'une réalisation du comité finances et organisation du cercle de Saint-Fabien. Lors des fêtes d'ouverture du 150e anniversaire de la paroisse, l'Aféas locale lançait un livre de recettes inédites, typiques de Saint-Fabien et du Bas-du-Fleuve. Voilà un excellent moyen de conserver et de répandre le patrimoine culinaire et de faire des fonds par la même occasion. Bon appétit et bon succès !

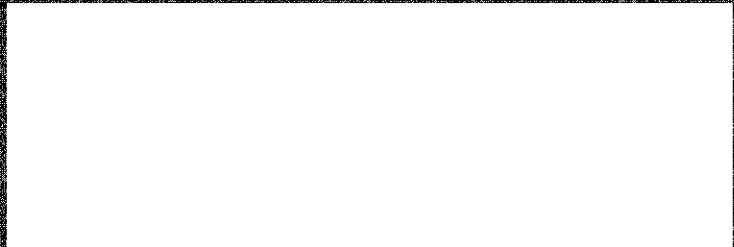
Sainte-Bernadette

Au cercle Sainte-Bernadette du Cap-de-la-Madeleine, les coeurs étaient en fête lors des célébrations du 10e anniversaire. Excellente occasion de faire revivre les souvenirs, de rendre hommage à celles qui ont accepté des responsabilités pour permettre à la vie Aféas de circuler. Un bon souper, des chansons, des fleurs, des trophés, l'encouragement de la présidente et du conseiller moral, voilà de quoi prendre son élan pour dix autres années. Merci à la publiciste, Suzanne Pierre.

Montréal-Nord

"Ré-agir au Féminin", les membres du cercle de Montréal-Nord l'ont vécu intensément, en décembre dernier. A l'occasion d'une fin de semaine culturelle, appelée Popul'Art, on a réalisé que cette manifestation ne pouvait avoir lieu à l'aréna local, il fallait déménager dans un Cégep de la ville voisine. Plusieurs personnes et organismes se sont alors retirés, mais l'Aféas a maintenu sa participation. Après des articles dans les journaux de quartier, le cercle Aféas a décidé de faire signer une pétition pour l'obtention d'un centre culturel à l'intérieur des limites de la ville. Tout au cours de la fin de semaine, les membres du cercle, en plus de renseigner le public sur l'Aféas, se sont servis de leur kiosque à l'exposition pour recueillir les signatures, tant des participants que des visiteurs.

Les pétitions avec 400 signatures fut enregistrée aux greffes de la ville. Une rencontre a eu lieu avec différentes autorités, pour expliquer les demandes et les besoins. On attend des développements. Merci à Antoinette Godin-Leduc, qui nous a relaté tous les détails de ces démarches. Nous attendons la suite.



je m'engage

Pour moi, Seigneur, sur Ton chemin

C'est de croire en Toi

C'est d'accepter la vie, rassuré que Tu es là

C'est d'accepter la vie, rassuré que Tu es là

C'est d'accepter la vie

C'est d'accepter la vie, rassuré que Tu es là

C'est d'accepter la vie, rassuré que Tu es là

C'est d'accepter la vie, rassuré que Tu es là

C'est d'accepter la vie, rassuré que Tu es là

C'est d'accepter la vie, rassuré que Tu es là

C'est d'accepter la vie, rassuré que Tu es là

C'est d'accepter la vie

Bien sûr, Seigneur, #4^iM*ri^rtMM&>>' Eau fraîche, pain sûr

tes mains sur mes épaules, ta main sur mon cœur

Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur

Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur

Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur

Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur

Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur

Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur

Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur

Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur

Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur

Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur

Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur

Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur

Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur

Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur

Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur

Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur

Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur

Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur

Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur

Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur

Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur, Seigneur